

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze du mois de mars, à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de BOUSSAC, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de CARRIÈRE François, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 mars 2022

Présents : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, SOLIER Richard, SOULIE Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, POUGET Sabine

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de rajouter une délibération à l'ordre du jour pour l'octroi d'une aide pour l'Ukraine.

ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS

Monsieur le Maire indique que l'article L 2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales impose désormais aux communes la réalisation d'un document établissant « un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. » L'article L 5211-12-1 du CGCT prévoit des dispositions similaires pour les EPCI à fiscalité propre.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Monsieur SOULIE Jean-Marc présente pour la commission « finances », les chiffres des comptes administratifs. Le compte administratif fait apparaître les résultats des dépenses et des recettes 2021 et la gestion des finances par le Maire. Celui-ci ne participe donc pas au vote.

M. Jacques MAUREL prend la présidence du Conseil Municipal qui approuve les comptes administratifs 2021 de la commune, du service assainissement, du lotissement « le Clos de Caufour » et du Lotissement l'Eminade, qui se résument ainsi :

Commune

Section fonctionnement

Dépenses	Prévu (BP +DM)	Réalisé	Recettes	Prévu (BP +DM)	Réalisé
Charges à caractère général	138 098.00	129 031.65	Atténuation charges personnel	2 000.00	0.00
Charges de personnel	108 946.00	85 290.97	Produits des services	16 220.00	23 065.26
Attribution de compensation C ^{té} de communes	40 000.00	12.00	Impôts et taxes	142 600.00	159 730.37

Autres charges de gestion courante	223 950.00	211 176.37	Dotations et participations	251 698.00	251 901.79
Intérêts emprunts	2 600.00	2 357.78	Revenus des immeubles	42 500.00	49 320.98
Dépenses d'ordre	46 251.00	147 419.98	Produits financiers	0.00	1.80
			Produits excep	350.00	86 514.92
Virement à section investissement	188 109.45		Excédent fonctionnement reporté de n-1	292 586.45	
TOTAL	747 954.45	575 288.75	TOTAL	747 954.45	585 562.67

Excédent de fonctionnement : + 10 273.92€

Section investissement

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Sub équipement versées	37 000.00	33 891.96	Dotation, fonds divers, FCTVA	27 765.00	23 977.44
Immobilisation corporelles	200 250.72	112 524.31	Subventions	3 700.00	5 160.00
Emprunt	17 385.00	15 916.57	Dépôts et caution reçus	1 000.00	767.02
Autres immo	150 000.00	0.00	Produits de cession	91 000.00	0.00
Opération d'ordre	0.00	15 027.55	Opération d'ordre	46 251.00	147 419.98
Opérations patrimoniales	968 489.00	968 486.12	Opération patrimoniales	968 486.12	968 486.12
			Virement section fct	188 109.45	
			Excédent reporté	46 810.27	
TOTAL	1 373 124.72	1 145 846.51	TOTAL	1 373 124.72	1 145 810.56

Solde de la section d'investissement : -35,95 €

Service assainissement

Section d'exploitation

Dépenses	Prévu (BP+DM)	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	1 240.00	655.05	Branchements	3 900.00	0.00
Charges de personnel	5 000.00	4 945.72	Redevances CNE	17 000.00	16 975.50
Intérêts emprunts	6 500.00	6 499.69	Contribution eaux pluviales	15 000.00	14 380.24
Redevances agence de l'eau	2 760.00	2 747.00	Redevance Adour Garonne	2 900.00	2 941.00
Titres annulés	140.00	138.00	Subventions excep	25 000.00	25 000.00
Amortissements	16 321.00	16 320.75	Amortissements	5 983.00	5 982.23
Virement à section investissement	52 147.61		Excédent de fonctionnement	14 325.61	
TOTAL	84 108.61	31 306.21	TOTAL	84 108.61	65 279.06

Résultat de fonctionnement : + 33 972.85 €

Section d'investissement

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Déficit antérieur	13 459.77		Amortissements études	588.00	588.00
Amortissements subventions	5 983.00	5 982.23	Amortissements réseaux	15 733.00	15 732.75

Dette	25 264.00	25 263.52	Affectation du résultat	13 459.77	13 459.77
Autres réseaux	37 221.61	7 299.50	Virement section de fonctionnement	52 147.61	
TOTAL	81 928.38	38 545.25	TOTAL	81 928.38	29 780.52

Résultat d'investissement : - 8 764.73 €

Lotissement le Clos de Caufour

Section de fonctionnement

Dépenses	Prévu (BP+DM)	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Terrains à aménager	90 000.00	85 548.50	Vente terrains	112 980.00	98 925.88
Etudes	3 200.00	6 368.00	Mandat annulé		4 082.86
Travaux	136 800.00	103 105.75	Autres produit divers		0.05
Intérêt	217.00	216.23	Variation terrain	219 384.26	153 411.88
Autres		0.98	Transfert charges	217.00	216.23
Variation stock en cours	13 770.79	13 770.79			
Annulation stock	35 565.18	35 565.18			
Frais accessoires	217.00	216.23			
Résultat reporté	13 770.79				
TOTAL	332 581.26	244 791.66	TOTAL	332 581.26	256 636.90

Déficit 11 845,24 €

Section d'investissement

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Emprunt	23 950.00	23 942.65	Reprise stock initial	35 565.18	35 565.18
Stock de travaux	219 384.26	153 411.88	Avance commune	149 201.98	
			Variation de stock	13770.79	13 770.79
			Résultat reporté	44 796.31	
TOTAL	243 334.26	177 354.53	TOTAL	243 334.26	49 335.97

Déficit 128 018,56 €

Lotissement l'Eminade

Section de fonctionnement

Dépenses	Prévu (BP+DM)	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Intérêt			Variation terrain	125 350.27	125 350.27
Reliquat TVA	1.00		Annulation mandat	6 517.00	
Variation stock en cours	152 462.94	152462.94	Reliquat TVA	1.00	0.16
Frais accessoires			Subventions excep	20 595.67	
TOTAL	152 463.94	152 462.94	TOTAL	152 463.94	125 350.43

Section d'investissement

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Emprunt			Emprunt	125 350.27	
Stock de travaux	125 350.27	125 350.27	Variation de stock	152 462.94	152 462.94
Résultat reporté	152 462.94				
TOTAL	277 813.21	125 350.27	TOTAL	277 813.21	152 462.94

Déficit du budget : - 152 462.78 €

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 DU RECEVEUR

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par le receveur, visés et certifiés conformes, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2021

- Pour le service assainissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2021 ainsi :
 - couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 22 224,50 €
 - excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2022 : 26 073,96 €

- Le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent de fonctionnement 302 860,37 € (résultat de l'exercice + résultat reporté) et un excédent d'investissement de 46 774,32 € (résultat de l'exercice + résultat reporté), restes à réaliser = 11 500,00 €. le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2022 : 302 860,37 €

- Concernant les comptes administratifs des budgets lotissements, il n'y a pas de résultats de fonctionnement à affecter.

SIVOS DU PAYS SEGALI

Le conseil syndical du SIVOS doit se réunir la semaine du 14 au 19 mars.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SEGALI

Voirie : M. MAUREL Jacques indique que la communauté de communes a décidé de supprimer l'équipe du point à temps.

SPANC : la communauté de communes a recruté M. AZNAR Romain comme contrôleur. 4 900 installations individuelles sont à contrôler. Compte tenu du personnel, l'ensemble des installations seraient contrôlées tous les 11 ans.

AIDE FINANCIERE POUR L'UKRAINE

Monsieur le Maire rappelle le conflit qui oppose l'Ukraine et la Russie. Dans ce contexte, l'Ukraine doit faire face à une situation de crise.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'octroi d'une aide à hauteur de 2 € par habitants, soit 1 200 €, pour aider l'Ukraine.

Le conseil municipal valide cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

COMMISSION ESPACES VERTS

La commission s'est réunie et il a été décidé de placer des pots de fleurs au niveau du rétrécissement à l'entrée de Boussac, rue du centre, afin d'accentuer le phénomène de rétrécissement et faire ralentir les usagers de la route, si ce dispositif s'avère efficace, il sera étendu aux autres rétrécissements.
